

Année de formation : 2019-2021	Semestre : 5
UE TL5EM2 Analyser l'activité motrice du pratiquant	
EC TL5EM24 Anglais	Volume horaire : 15hTD
	Type d'évaluation : CC ORAL CC ECRIT
	1 ECTS
Enseignante responsable : Sarah Rosenfeld	

1- Objectifs - Problématique et Compétences visées

La pratique de la langue anglaise s'inscrira dans la poursuite des objectifs scientifiques et sportifs de la formation et favoriseront d'une part l'acquisition d'outils et de connaissances linguistiques qui permettront à l'étudiant de mieux comprendre des documents écrits et oraux en langue anglaise et de s'exprimer aisément à l'oral et à l'écrit dans le domaine de spécialité.

2- Contenus/Plan de cours

Travaux Dirigés 10 x 1h30TD

Les étudiants travailleront en groupe pour créer un PHYSICAL EDUCATION (PE) TEAM LESSON autour d'une problématique en rapport avec l'UE: **EPS, activité physique et santé.**

3- Évaluation

Contrôle continu ORAL :

En petits groupes, les étudiants créeront un PE TEAM LESSON en choisissant une APSA et en reliant leur APSA au thème : **EPS, activité physique et santé.**

Le PE TEAM LESSON n'est pas une présentation orale classique. L'objectif est de créer, organiser, animer une séance d'activités et exercices autour de l'APSA choisie.

Tous les membres du groupe évalué ainsi que le reste de la classe doivent participer activement à la séance et interagir ensemble à l'oral en anglais.

La durée de l'évaluation PE TEAM LESSON est d'environ 1h15.

Contrôle continu ECRIT

Le contrôle continu écrit est en lien avec le PE TEAM LESSON. Les modalités et la date de contrôle continu écrit seront publiées sur Madoc.

Dispensé(e)s d'assiduité

L'étudiant(e) DA travaillera à distance avec un groupe sur le PE TEAM LESSON et **sera évalué en contrôle continu**. Les dates de contrôles contenus seront organisées afin de permettre l'étudiant(e) DA de participer à l'évaluation orale avec son groupe en classe et de rendre le travail à faire à l'écrit.

2eme session

Régime ordinaire et Dispensé(e)s d'assiduité :

Report de la note de la première session. A noter qu'il n'y a pas d'examen de rattrapage de deuxième session.

Absences en TP et/ou en TD

Pour les étudiants(e)s non dispensé(e)s d'assiduité, la présence aux cours de travaux pratiques et de travaux dirigés est obligatoire. Les absences non justifiées donnent lieu à l'application de pénalités qui se traduisent par une diminution de la note finale proportionnelle au nombre d'absences non justifiées constatées. Les pénalités s'appliquent à la fois sur les notes de contrôle continu pratique et de contrôle continu écrit.

4- Enseignants

Sarah Rosenfeld

Jack Collister

Paul Murphy